

● Nature de l'action

Entretien des connaissances.

● Personnel concerné

Toute personne exerçant la fonction de chef d'équipe de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes dans les E.R.P (Etablissements Recevant du Public).

● Pré-requis

- Être apte médicalement
- Être capable de rédiger une main courante
- Être titulaire de l'AFPS ou du SST en cours de validité (sinon possibilité de le passer à l'AS.FO)
- Être titulaire du certificat ERP2 ou SSIAP2

● Objectifs pédagogiques

Être capable de :

1. Assurer le bon fonctionnement de l'équipe de sécurité
2. Communiquer efficacement avec sa hiérarchie et ses agents
3. Exploiter les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir
4. Organiser l'intervention de l'équipe sécurité incendie dans le cas d'une alerte
5. Effectuer l'extinction des feux naissants

● Modalités et délais d'accès

Modalités d'accès : entretien téléphonique

Estimation du délai d'accès : de 15 jours à 1 mois

● Modes d'évaluation

- Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage
- Tests réguliers de contrôle des connaissances

● Méthodes pédagogiques

- Enseignements théoriques en salle équipée
- Mises en situation d'intervention
- Apprentissage individuel de la manipulation des matériels

Un support de cours est remis aux stagiaires

● Sanction de la formation

Remise d'une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

Certificat SSIAP 2 remis par équivalence (validité 3 ans)

● Durée et rythme

3 jours, à raison de 7 heures par jour.

● Planning

Les 8, 9 et 10 mars 2023

Les 6, 7 et 8 juin 2023

Les 30, 31 octobre et 2 novembre 2023

Les 18, 19 et 20 décembre 2023

● Tarif

500€ HT soit 600€ TTC

● Accessibilité aux personnes handicapées

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

● Contact

FAURE Bénédicte au 05 59 90 01 25 ou benedicte.faure@asfo.fr

PROGRAMME

1ÈRE PARTIE : MANAGEMENT DE L'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ

- Participer à la sélection de ses agents
- Organiser l'accueil d'un nouvel agent
- Assurer la formation des agents
- Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens
- Transmettre les savoirs

2ÈME PARTIE : ÉVALUATION DE L'ÉQUIPE

- Apprécier les résultats au regard des objectifs fixés
- Assurer la passation et le respect des consignes
- Assurer le suivi du contrôle continu des agents
- Comprendre le comportement du groupe
- Ressentir les ambitions du groupe
- Assurer le réalisme du calendrier et des plannings

3ÈME PARTIE : INFORMATION DE LA HIÉRARCHIE

- Le but des rapports (définition, importance et nécessité, différentes parties et plan)
- La présentation des rapports (le style et la forme)
- Le contenu et le style du compte rendu.

4ÈME PARTIE : GESTION DU POSTE CENTRAL DE SÉCURITÉ

- Réception des alarmes
- La levée de doute
- Application des consignes
- Chronologie des priorités
- Prise de décision : gestion de l'évacuation
- Alerte des sapeurs-pompiers
- Le service local de sécurité
- L'accueil des sapeurs-pompiers

5ÈME PARTIE : MISE EN OEUVRE DES MOYENS D'EXTINCTION

- Méthode d'extinction d'un début d'incendie
- Protection individuelle